

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2017

Présents	BERNIN Elianne, CARPENTIER Maryse, CHARBONNIER Pierre, DEVES Marc, DUBUIS Yann, JUQUIN Barbara, LAFFONT Juliette, MARIJON David, MISSET Arnaud, MEISS Bernard, PASCAL Mehdi, SOBRAL Michaëlle
Excusés	BACONNIER Pascale, MOYON Amélie
Quorum	Atteint
Secrétaire de séance	Michaëlle SOBRAL

RECTIFICATIF EN DATE DU 24 MARS 2017

4- Rémunération coordonnateur communal et agent recenseur

Proposition de rémunérer les 2 agents recenseurs sur la base de 130 H.

Le coût du recensement pour la commune, charges patronales comprises, est de 1 866,39 € moins la dotation de l'Etat (1 221 €) soit 645.39 €.

Vu Le Maire, Bernard MEISS